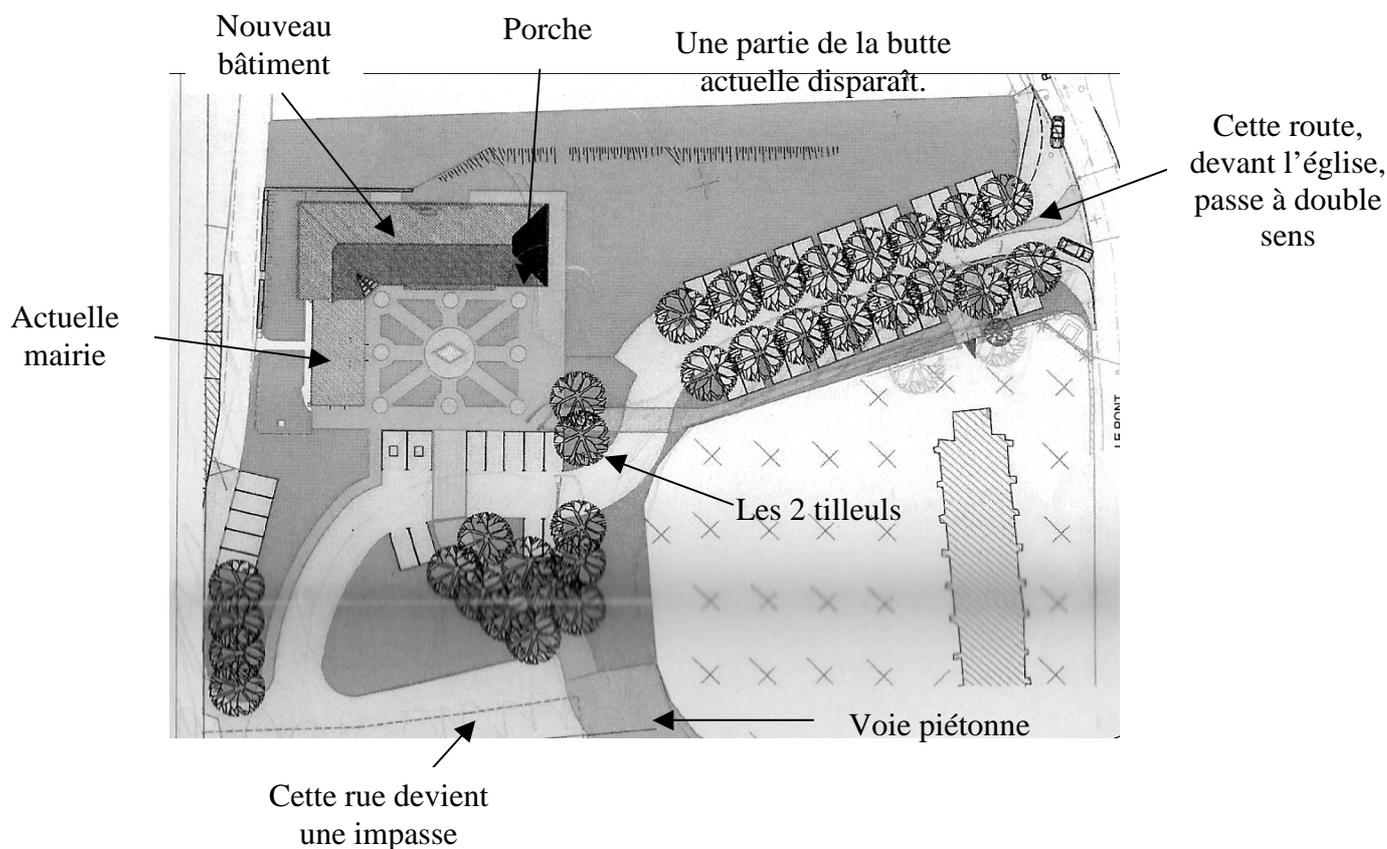




L'actualité municipale :

- L'extension de la mairie : Le conseil municipal a rencontré M. Lemonnier, architecte en charge de l'extension de la mairie, le lundi 28 avril pour une présentation du projet.

Vue du projet :



La partie extérieure prévoit le doublement de la route passant devant l'église avec création de places de parking (vue dégagée sur la mairie depuis la rue principale) ainsi que l'aménagement de la place de la mairie en espaces verts. Le contournement de l'église deviendra une zone piétonne.

La partie intérieure comprend un hall d'accueil avec accès vers l'actuelle mairie, deux bureaux, des sanitaires et une pièce pour les archives, une salle de 160 m² fractionnable en deux parties par une cloison en accordéon, une cuisine de réchauffage, un porche (départ de randonnées pédestres, VTT ...).

Après une semaine de réflexion, le conseil s'est réuni pour le vote :

Constat des besoins :

- Adapter la mairie (accès handicapé, confidentialité, espace ...).
- Aménager la place de la mairie.
- Construire une salle polyvalente (célébrations, repas, vins d'honneur, associations, clubs, manifestations, spectacles ...).
- Créer un « centre bourg ».

Réflexions :

- Le projet répond aux besoins cités page précédente. Cependant la salle polyvalente n'est pas une salle des fêtes (impossible au centre d'un village).
- Le coût important, un peu moins de 800 000 € HT pour la totalité du projet (place, extension et frais), interpelle les membres du conseil.
- Les finances de la commune sont saines, le taux d'endettement est faible.
- La situation (état de la place de la mairie ...) n'a que trop duré, il est temps d'agir.
- La commune a déjà engagé 53 000 € dans ce projet (études, honoraires d'architectes ...).
- Les subventions (170 000 €) ne seront pas accordées à cette hauteur une seconde fois.
- Quel est le devenir de la salle des Tilleuls ?

Après un long débat, le projet est soumis au vote :

« Êtes vous pour ce projet à condition qu'il ne dépasse pas un coût de 800 000 € HT ? »

Pour : 8 voix

Contre : 5 voix

Abstention : 1 voix

Le conseil municipal soutient maintenant unanimement ce projet et décide de créer une commission « extension de la mairie » chargée de travailler sur les possibilités d'aménagement (réduction des coûts, modifications de la configuration intérieure des bâtiments pour optimiser leur utilisation par la population d'Amayé, réflexion sur l'utilisation de la maison des Tilleuls ...).

Huit conseillers municipaux se portent volontaires pour cette commission.

Amayé on the Web :

Merci à Joël Ploix qui, de sa propre initiative, a créé le site Internet du village :

<http://www.amayesurorne.com>

Prenez le temps d'y jeter un œil car cela vaut le détour !

M. Ploix rejoint la commission culture et communication en tant que consultant (développement du site Internet et couverture adsl de la commune).

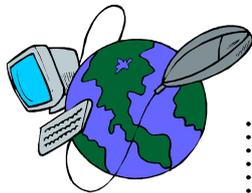
Le nombre important de réponses au questionnaire « couverture ADSL » (plus de 150 sur 380 à ce jour) prouve l'intérêt que vous portez à ce dossier.

Pour cela, la réponse au questionnaire est prolongée jusqu'à fin mai. (Le questionnaire, disponible en mairie, est à remettre à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de la mairie).

Votre avis est important car, du nombre de réponses, dépendra le succès des démarches entreprises auprès de la direction régionale de France Télécom pour obtenir une couverture Internet totale de la commune avec un « vrai » haut débit.

Merci !

Merci aux habitants d'Amayé, enfants, associations, directrice d'école, anciens combattants pour leur présence aux commémorations du 8 mai.



La vie associative :

- L'APE (association des parents d'élèves de l'école d'Amayé/Maizet) organise son quatrième tournoi de football amateur le dimanche 8 juin au stade d'Amayé.

Inscription : 40€ par équipe adulte, 1€ par enfant pour le tournoi des moins de 12 ans. (6 joueurs + 2 remplaçants).

Réservation recommandée au 02 31 23 83 24

ou 06 70 61 15 76.

Présence des équipes pour 9h00.



Buvette et restauration sur place, tous les profits seront reversés à l'école pour financer des sorties scolaires.

Bonne ambiance garantie, spectateurs bienvenus !

Un baptême de l'air offert à l'équipe adulte gagnante.

A noter : l'APE recherche des bénévoles pour encadrer cette journée (même pour une présence d'une heure !), contacter Christophe aux numéros indiqués ci-dessus.

- Dimanche 01 juin toute la journée, le FC20 (Football club Orne et Odon) vous attend nombreux au stade d'Amayé pour encourager les équipes participant à son traditionnel tournoi des jeunes footballeurs.

N'hésitez pas à venir consulter en mairie tous les détails sur le projet d'extension de la mairie !



Sur le pont, on y danse ...

En 2005, M. Boutrois a repris l'auberge du Pont du Coudray avec deux salariés.

Le bâtiment à droite du pont en entrant à Amayé est une salle de réception disponible aussi bien pour les réceptions (libre choix du traiteur) que pour des séminaires (équipement multimédia). A noter l'existence à l'étage de 4 chambres louables avec la salle.

Une location de pédalo est proposée pour des balades sur l'Orne aux heures ouvrables du restaurant et la célèbre guinguette devrait reprendre ponctuellement cet été.

M. Boutrois envisage l'ouverture d'un hôtel de 7 chambres au-dessus du restaurant et se déclare ouvert à toutes propositions pour travailler avec la municipalité sur des projets festifs. Rendez-vous est pris !

Plus d'informations sur le site de l'auberge :
<http://www.pontducoudray.fr/>
 ou par téléphone au 02 31 80 53 55.

C'est la fête !



• Samedi 24 mai, de 9h00 à 20h00, opération portes ouvertes au « panier sympa » sous la présidence de M. Henri Girard, vice président du Conseil Général, maire d'Evrecy.

A partir de 11h00 : accueil en musique, interventions de M. Agouram, M. Sylvain Colino et de M. Henri Girard, apéritif-concert offert par le comité des fêtes, animations et promotions !

Venez nombreux soutenir et encourager notre épicerie ! Nous comptons sur vous !



• M. et Mme Brustier, M. Madeleine et M. et Mme Lucas convient tous les habitants d'Amayé à un pique-nique animé au stade le samedi 28 juin de 19h00 à 2h00 du matin (en partenariat avec l'association Alter-Ego). Prévoir son pique-nique pour cette soirée qu'il ne faut manquer sous aucun prétexte ! Renseignements au 02 31 08 04 69.

• Vendredi 20 juin à partir de 19h30 : grande soirée barbecue/salades à l'auberge du Pont du Coudray avec concert gratuit (2 ou 3 groupes).

Sur réservation à l'auberge.
 Tel : 02 31



Le chiffre du jour : 1 200

1200 habitants, capacité théorique maximale du centre de retraitement des eaux usées.

La commune comptant un peu plus de 1000 habitants, il reste un peu de place ...

Rappel

Une information à faire passer ?

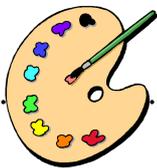
Que vous soyez une association, un particulier ou un professionnel, cette place est pour vous !

Communiquez-nous votre texte informatif par mail : mairie-amayeurorne@wanadoo.fr

ou dans la boîte aux lettres de la mairie (derrière la mairie)

(pensez à préciser vos coordonnées).

Amayé, c'est vous ...



• Recensement des talents : vous êtes artiste, peintre amateur ou professionnel, sculpteur, graphiste, écrivain, poète ... contactez la mairie (courrier ou mail) pour transmettre à la commission « culture et communication » vos souhaits ou attentes (expositions, site Internet, soutien ...) ou tout simplement pour vous faire connaître.

• Vous avez moins de 25 ans ? : si vous avez des projets, des envies ou si vous souhaitez vous impliquer dans la vie de votre commune, déposez un courrier dans lequel vous exprimerez vos intentions dans la boîte aux lettres de la mairie (derrière la mairie).

La commission « jeunesse, sport et loisirs » travaille actuellement sur un premier projet déposé par un groupe de jeunes de 13 à 16 ans qui souhaite disposer de la salle des Tilleuls pour un club.

Quartier libre :

Messages reçus sur le site Internet de la commune :



• de Madeleine : Je vois dans le coin gauche de la gazette un petit "logo" représentant une chouette. C'est mignon mais cette chouette représente-t-elle un symbole pour Amayé ? Nous avons dans les murs de notre église une colonie de chauve-souris assez rares je crois. Pourquoi ne pas prendre cet animal pour emblème ? C'est simplement une idée qui peut être chouette, non !

Réponse du rédacteur : La gazette a donc un nouveau logo !

J'ajoute que les chauves souris « Grands Murins » nichées dans l'église sont, en effet, une espèce rare et protégée.

• de Katia : En arrivant à Amayé il y a 2 ans 1/2, nous avons été surpris de constater que les habitants de ce village n'avaient pas de nom, alors pourquoi ne pas organiser un référendum afin de nous en trouver un ? Cela pourrait être

Réponse du rédacteur : L'idée est bonne ! Un référendum est une démarche cependant lourde à organiser. Ce point sera donc abordé lors d'un prochain conseil municipal en questions diverses.

Dans la prochaine gazette, un compte-rendu sur les travaux des différentes commissions mises en place il y a maintenant deux mois, un article sur l'auto-école, la menuiserie Courchant, les CM1/CM2 en visite à la mairie et toutes les infos de la commune !

Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie !

Accueil par Mme HOMMET

lundi (10h-12h),
mercredi (9h-12h)
jeudi (16h-19h)
Tel : 02.31.80.54.49
Fax : 02.31.80.54.49



Permanence du maire : le jeudi de 18h à 19h.

N° d'urgence en dehors des heures d'ouverture :
06.45.17.47.56

Mail : Mairie-amayesuorne@wanadoo.fr

Ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

La Gazette d'Amayé

Mairie d'Amayé sur Orne - numéro 02

Responsable de l'édition : Sylvain Colino

Coordonnées :

Cochez la case souhaitée :

Je souhaite recevoir ma réponse par mail :

adresse mail :

Je souhaite recevoir ma réponse par courrier :

adresse postale :